L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

ACHIVES BDD-969-01

CONVOCATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'A.P.L.

AVIS DE CONVOCATION
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :

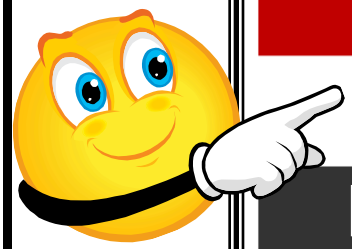

LE MERCREDI, 31 JANVIER 2024

☞ 19 h 00 ☜

Accueil à compter de 18 h 30

RENCONTRE VIRTUELLE

Participer à la réunion Zoom -
https://us06web.zoom.us/j/3427431650?omn=89997225183

En arrivant dans la rencontre, les participants seront automatiquement dirigés vers une salle d'attente. À compter de 18h30, des membres du conseil exécutif permettront aux personnes autorisées d'accéder à la salle de rencontre.

*Guide de la personne participante - ZOOM

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification des procès-verbaux des réunions du 20 décembre 2023 et du 17 janvier 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Comité d'élection;
5. Négo 2023;
6. Plan de rattrapage scolaire MEQ;
7. Santé et sécurité au travail;
8. Journée internationale des droits des femmes;
9. Informations;
10. Questions diverses;
11. Nouvelles de mon milieu.

Guy Poissant, 1er vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 31 JANVIER 2024 À 18 HEURES 30 MIN., EN VISIOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR –

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification des procès-verbaux des réunions du 20 décembre 2023 et du 17 janvier 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Comité d'élection;
5. Négo 2023;
6. Plan de rattrapage scolaire MEQ;
7. Santé et sécurité au travail;
8. Journée internationale des droits des femmes;
9. Informations;
10. Questions diverses;
11. Nouvelles de mon milieu.

PRÉSENCES : **(ARCHIVES BDD-970-05)**

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1er vice-président
D'Amour, Kim, 2e vice-présidente
Renaud, Hélène, 3e vice-présidente
Côté, Valérie, 4e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Arcand, Annie
Bachand, Camille
Bélanger, Sylvie
Bellemare, Chantal
Bilocq, Mélina
Boisvert, Serge
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Bourdon, Véronique
Bousier, Annie-Claude
Boutet, Christine
Boyer, Estelle
Boyer, Isabelle
Brunette, Stéphanie
Chamberland, Martine
Champagne, Xavier
Charest, Caroline
Choquette, Anic
Corneau, Marie-Ève
Cousineau, Léa
Daoust, Julie
Déniel, Caroline
Deschênes, Alex
Dulong, Sonia
Dupré, Patrick
Durand, Sarah
Filion, Julie
Fortin, Mylène
Gareau, Annik
Gauthier, Hélène
Gervais, Jean-Simon
Gionet, Marianne
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Goulet, Michèle
Grondin, Chantal
Hamel, Marie-Hélène
Hince, Nathalie
Joly, Estelle
Jomphe, Karelle

Laberge, Isabelle
Lafontaine-Côté, Marie-Claude
Lagarde, Brigitte
Lalonde, Camille
Landry, Daniel
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véonik
Laroche, Eric
Lauzon, Andréanne
Leclerc, Chantal
Legault, Isabelle
Lemire, Julie
Lepage, Christine
Lessard-Lachance, Cédric
Létourneau, Julie
Lévesque, France
Loiselle, Dominic
Lussier, Alexandra
Mailhot, Sophie
Marcouiller, Denis
Marleau, Patrick
Meunier, Marc-Étienne
Normandin, Marc
Ouellette, Suzanne
Paquin, Francis
Parent, Luc
Pelletier, Myriam
Perras, Élizabeth
Perras, Janique
Pineault, Josianne
Poissant, Josianne
Primeau, Chantal
Quesnel, Caroline
Reid, Philippe
Richard, Georgette
Robillard, Joanie
Rolland, Kathryn
Ross, Sylvie
Roy, Sébastien
Sanson, Natacha
Savoie, Jérôme
Serré, Olivier
St-Jean, Valérie
St-Pierre, Annie
Tétreault, Marie-Paul
Thibeault, Émilie
Tragnée, Josée
Trahan, Janie
Trudel, Charles
Vallerand, Sophie
Venne, Jean-Marc
Viau, Méryanne

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Guy Poissant, 1er vice-président, présente l'ordre du jour.

31-01-BDD-23-24-1580

Il est proposé par Josée Tragnée, appuyée par Élizabeth Perras, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU 20 DÉCEMBRE 2023 ET DU 17 JANVIER 2024

31-01-BDD-23-24-1581

Il est proposé par Eric Laroche, appuyé par Élizabeth Perras, que le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2023 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

31-01-BDD-23-24-1582

Il est proposé par France Lévesque, appuyée par Josée Tragnée, que le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2024 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert, secrétaire générale, explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements APL*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ). Elle présente les récentes adhésions reçues.

NOUVEAUX MEMBRES

Beauchamp, Anne-Charlotte
Béliveau-Fortin, Andréanne
Boniffacy, Gregory Gilles Dominique
Castillo-Roy, Djazz
Côté, Jade
Desrosiers, Mélanie
Dumontier, Maude
Fontaine, Stéphane
Gadoua, Mathieu
Godmer St-Hilaire, Alexandra
Kazadi Lubatshi, Claude
Laflamme-Bouchard, Alex-Antony
Lalonde, Mélanie
Lapierre, Sandrine
Lapointe, Geneviève
Laprade-Chartier, Carolane
Lavoie, Annick
Lavoie, Marie-Josée
Lishi Rexha, Holta
Maranda, Amélie
Paquette, Chloé
Paquin, Caroline
Perreault, Élizabeth
Poupart, Isabelle
Ranger, Marc-Antoine
Richard, Raphaëlle
Sansom-Jarry, Mégane
Tonouewa, Abiodoun Gauthier
Tosques, Léa
Tremblay, Sylvain
Turmel, Alexandra
Wang, Xuemei

4. COMITÉ D'ÉLECTION

Sophie Hébert annonce que compte tenu des élections qui auront lieu à l'assemblée générale de juin, L'APL doit mettre sur pied un comité d'élection. Guy Poissant et elle en précisent la composition et les obligations des membres qui y siègeront. Le comité d'élection doit être composé :

- D'une présidence;
- D'un poste de secrétaire d'élection;
- De deux personnes scrutatrices
- D'une personne scrutatrice substitut.

31-01-BDD-23-24-1583 Il est proposé par Janie Trahan, appuyée par Philippe Reid, qu'Eric Laroche agisse à titre de président.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

31-01-BDD-23-24-1584 Il est proposé par Eric Laroche, appuyé par Julie Lemire, que Camille Lalonde occupe le poste de secrétaire d'élection.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

31-01-BDD-23-24-1585 Il est proposé par Chantal Leclerc, appuyée par Cédric Lessard-Lachance, que Patrick Marleau agisse comme scrutateur.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

31-01-BDD-23-24-1586 Il est proposé par Mylène Fortin, appuyée par Charles Trudel, que Christine Lepage agisse comme scrutatrice.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

31-01-BDD-23-24-1587 Il est proposé par Patrick Dupré, appuyé par Josée Tragnée, que Sébastien Roy agisse comme scrutateur substitut.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

5. NÉGO 2023

Martine Provost félicite les membres de L'APL pour la participation de plus de 1600 personnes à l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée le 30 janvier 2024 durant laquelle les à ententes faisant suite à la négociation ont été présentées. Elle souligne également l'apport des personnes du bureau de L'APL et du Conseil exécutif qui ont formé une équipe technique efficace lors de l'événement. Elle tient aussi à mentionner la grande collaboration de tous les membres présents : plusieurs sont arrivés à l'avance comme demandé et les échanges ont été respectueux. Elle présente également les résultats des votes:

Entente de principe négociée par la CSQ en Front commun (volet intersectoriel) :
Pour : 86,02 %
Contre : 12,77%

Proposition de règlement sur l'Entente nationale négociée par la FSE-CSQ (volet sectoriel) :
Pour : 45,62%
Contre : 53,63%

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

6. PLAN DE RATTRAPAGE SCOLAIRE MEQ

Kim D'Amour, 2e vice-présidente, présente les éléments transmis par le CSS concernant le plan de rattrapage scolaire mis de l'avant par le ministère de l'Éducation. En plus de préciser l'échéancier, elle mentionne les éléments suivants :

- L'APL a reçu peu d'informations concernant la rémunération;
- Tous les secteurs seraient touchés selon la documentation;
- La contribution du personnel enseignant est sur une base volontaire;

Elle insiste sur le fait que les personnes qui choisissent de s'impliquer dans ce plan de rattrapage doivent faire les réclamations qu'elles jugent nécessaires (pour la préparation et la prestation) et vérifier leurs paies pour s'assurer d'obtenir les sommes dues.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

Martine Provost invite les personnes déléguées à envoyer par courriel les informations obtenues par leur direction quant à la rémunération et aux conditions de pratique.

7. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sophie Hébert, secrétaire générale, rappelle que nos milieux devraient prendre en charge la santé et la sécurité du travail et en précise la manière.

Elle dresse également les étapes à suivre pour une personne qui détecte une problématique dans son milieu de travail :

- Informer sa direction (rapport d'accident/incident /passé proche);
- Documenter la situation (photos, courriels, etc.);

- Informer L'APL afin de valider les interventions possibles (plainte, signalement, ouverture de dossier, etc.).

Des échanges ont lieu.

À une question posée au sujet de la disponibilité des rapports d'accident/d'incident /passé proche dans les établissements, Sophie Hébert rappelle que ce formulaire peut aussi se télécharger à partir du site internet de L'APL.

8. JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Valérie Côté, 4e vice-présidente, annonce le lancement de la vente d'épinglettes en vue de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars prochain sous le thème : « Ça gronde ». Elle invite les personnes déléguées à communiquer les informations concernant cette campagne. Elle précise que le 14 février est la date limite pour faire connaitre le nombre d'épinglettes vendues dans leur établissement et jusqu'au 16 février pour acheminer l'argent à L'APL. Elle rappelle que L'APL remet une partie des sommes amassées à *La rue des Femmes*, un organisme qui vient en aide aux femmes en situation d'itinérance. Elle en profite pour souligner que le Réseau Action féministe de la CSQ célèbre son 50e anniversaire cette année.

9. INFORMATIONS

a) Affectation 2024-2025

Martine Provost présente les dates importantes à retenir concernant les différentes étapes de l'affectation 2024-2025 :

- Avant le 1er avril : demandes de congés, expression des préférences, etc.;
- En mars et avril : mouvements préalables, liste des enseignants au 30 juin 2023 selon l'ancienneté;
- Fin avril au début mai : déclaration des effectifs (le personnel enseignant en surplus sera informé par lettre);
- Du 8 au 16 mai 2024 : relocalisation-école (des rencontres d'information auront lieu à L'APL les 6 et 7 mai 2024 selon les champs);
- 29 mai : bassin Centre de services scolaire;
- Du 1er au 15 juin : mutation;
- Du 12 au 15 août (sous toutes réserves) : affectation (rencontres d'information de L'APL et les 12 et 13 août 2024 et séances de choix de poste les 14 et 15 août 2024 au CSSDGS).

b) Calendriers scolaires

Martine Provost annonce que les calendriers scolaires 2024-2025 sont maintenant disponibles. Elle invite les membres à en prendre connaissance sur le site de L'APL. Elle précise que les calendriers indiquent les journées pédagogiques communes pour l'ensemble du Centre de services scolaire. Les autres, bassin ou école, seront à préciser par les milieux.

Des échanges ont lieu sur le sujet et on répond aux questions.

Une personne déléguée demande qu'on présente les résultats de la consultation au sujet des calendriers, plus précisément, elle aimerait savoir l'intérêt des membres quant à une semaine de relâche à l'automne.

Martine Provost s'engage à revenir sur ce point au prochain Bureau des délégués.

c) Sondage CSQ

Kim D'Amour invite les membres à compléter le nouveau sondage de la CSQ mis en ligne récemment sous le thème : « Revenir à l'essentiel de la pratique de nos métiers ».

Elle précise :

- Qu'il demande moins de 10 minutes à compléter;
- Qu'il devra être rempli avant le 16 février 2024, à 17h;
- Que l'anonymat est assuré;
- Que la CSQ fera tirer 3 bons d'épicerie parmi les personnes qui auront complété le sondage.

d) Courrier APL

Kim D'Amour informe les personnes déléguées présentes qu'il y aura un courrier APL le lundi 5 février prochain. Il contiendra :

- Un résumé des Communiqués APL #10 à #14 condensés sur une même feuille;
- Les Nouvelles APL de janvier;
- Les documents nécessaires à la commande d'épinglettes.

10. QUESTIONS DIVERSES

Une personne déléguée demande les obligations du personnel enseignant concernant la scolarisation à domicile.

Martine Provost met en relief la disparité entre deux documents du Centre de services scolaire qui circulent concernant ce dossier : la politique et la procédure. Elle indique que L'APL a déjà déposé plusieurs griefs concernant cette problématique et invite le personnel enseignant qui doit effectuer du temps supplémentaire ou qui vit des difficultés pour répondre aux demandes de leur direction en lien avec ce dossier à communiquer avec L'APL.

11 NOUVELLES DE MON MILIEU

Quelques personnes déléguées font part de situations problématiques vécues dans de ce qu'elles vivent dans leur milieu.

On répond aux questions et on invite les membres à communiquer avec L'APL au besoin.

À 20 H 51 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.